

NOMENCLATURE

Variante(s) observée(s)	Rapprochement phytosociologique	Correspondance Corine Biotope	Correspondance EUNIS	Surface concernée
(V1) Tonsure des zones écorchées	<i>Alyssa alyssoides-Sedion albi</i> Oberd. & T. Müll. in T. Müll. 1961- Code prodrome : 65.0.2.0.1	34.51	E1.11 - Gazons eurosibériens sur débris rocheux	≈ 0,21 ha
(V2) Tonsure des zones écorchées	Proche de l' <i>Euphorbio truncatae-Cladonietum symphicarpa</i> Braquet et Loiseau 1994 - Code prodrome : 65.0.2.0.1	34.51	E1.11 - Gazons eurosibériens sur débris rocheux	≈ 1,00 ha



Code
Natura2000
générique :

6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyssa-Sedion albi*

Code
Natura2000
décliné :

6110*-1- Pelouses pionnières des dalles calcaires planitaires et collinéennes

CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT

Conditions stationnelles

- Ces pelouses se développent le plus souvent sur des dalles rocheuses peu inclinées sur un substrat calcaire affleurant. Les contraintes écologiques sur ce type de milieux sont très marquées. Le déficit hydrique (manque d'eau) et l'ensoleillement sont très importants.
- Elles peuvent également être observées sur des zones écorchées au sein de pelouses sèches.



Structure, physionomie

- Il s'agit d'une végétation herbacée rase dominée par des espèces annuelles et des chaméphytes crassulescents de type orpins souvent accompagnés de mousses et de lichens. La proportion des thérophytes varie selon les conditions climatiques ce qui confère à l'habitat une physionomie variable selon les années.
- Ces pelouses abritent généralement une diversité floristique assez importante avec une floraison étalée entre le début printemps et la fin de l'été selon les espèces.
- Cet habitat s'étend généralement sur des surfaces restreintes et est souvent observé en mosaïque avec des pelouses calcicoles relevant le plus souvent du *Xerobromion*.

Espèces caractéristiques de l'habitat

- Orpin blanc (*Sedum album*)
- Orpin rougeâtre (*Sedum ochroleucon*)
- Saxifrage tridactyle (*Saxifraga tridactilytes*)
- Euphorbe fluette (*Euphorbia exigua*)
- Scille d'automne (*Prospero autumnale*)
- Sabline des chaumes (*Arenaria controversa*)
- Fétuque raide (*Catapodium rigidum*)
- Nardure unilatérale (*Vulpia unilateralis*)

Relevés phytosociologiques

N° 2014061206, 2014060116, 2014061804

Dynamique de la végétation/habitats associés

Si elles sont parfois observées en situation primaire, ces pelouses peuvent aussi résulter de la déforestation de différents types forestiers en l'occurrence les chênaies pubescentes.

Elles se développent spontanément sur des surfaces mises à nu sous l'effet de perturbations diverses.

En absence de toute intervention humaine ou perturbation, ces groupements évoluent vers des pelouses calcicoles sous l'effet de la densification du tapis graminéen et chaméphytique.

Si la pratique de pâturage s'intensifie, l'habitat s'étend sur les pelouses calcicoles pâturées et n'est ainsi plus confiné uniquement aux dalles.

Confusions possibles

Ces pelouses peuvent être confondues avec les pelouses pionnières plus riches en espèces annuelles des sols très peu évolués sur les roches calcaires, autre habitat d'intérêt communautaire prioritaire (6220*).

Valeur écologique et biologique

- **Valeur patrimoniale très forte** compte-tenu de la rareté de ces milieux à l'échelle régionale (abandon des pratiques pastorales traditionnelles, nette régression partout en France ...).
- Présence de nombreuses espèces végétales protégées et protégées comme la Sabline des Chaumes (*Arenaria controversa*) protégée au niveau national (photo ci-contre), le Bugle petit pin (*Ajuga chamaepitys*) et l'Hélianthème blanc (*Helianthemum oelandicum*), protégées au niveau régional.
- Il s'agit de végétations parfois primaires qui sont rares pour les régions de plaine.



Valeur socio-économique

- Ces habitats ponctuels sont difficilement gérables par l'agriculture et ont une faible valeur économique

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Répartition en France

Cet habitat est bien représenté sur le territoire français avec cependant une représentation plus importante dans les régions sous influence continentales et moindre dans les régions subatlantiques. Il est signalé sur 181 sites Natura 2000 (source : INPN ; page consultée le 20.11.2014)



Répartition dans le site

Ces végétations ont été identifiées essentiellement sur les communes de Bourdeilles et de Grand-Brassac.

ETAT DE L'HABITAT ET RECOMMANDATIONS DE GESTION

Typicité/représentativité

- La typicité des cortèges floristiques de ces habitats est difficile à évaluer. En effet, le relevé effectué au sein de la variante V1 ne permet qu'un rattachement à l'alliance. En ce qui concerne la variante V2, le rattachement à l'association (décrite dans le Berry) est possible mais une étude plus générale sur ce type de communauté serait nécessaire pour caractériser les formes de l'habitat du Sud-Ouest.
- Ces communautés végétales font partie de la succession classique des communautés végétales des pelouses calcicoles. Les tonsures des zones écorchées se trouvent bien souvent en mosaïque avec d'autres communautés végétales. Il est donc parfois difficile d'observer cet habitat. Les surfaces occupées par les tonsures est très faible à l'échelle du périmètre d'étude.

Risques potentiels de dégradation

- Densification du couvert végétal en l'absence de perturbation ;
- Intensification de la fréquentation sur les pelouses pionnières des dalles (pique-nique avec feux...) ;
- Création de carrières.

Etat de conservation

Selon ces critères d'évaluation, l'état de conservation des tonsures des zones écorchées est généralement bon (présence d'un cortège d'espèces diversifié, maintien d'un régime de perturbation suffisant, développement limité des arbustes).

Enjeux

- Maintien d'une mosaïque de milieux agro-pastoraux sur le site ;
- Les dalles rocheuses sont de milieux favorables aux reptiles et abritent de nombreuses espèces végétales patrimoniales.

Recommandations de gestion

- Habitat ne nécessitant pas d'intervention directe en dehors d'un débroussaillage ponctuel ;
- Réintroduire des pratiques agro-pastorales ;

Indicateurs de suivi - axes de recherche à développer

- Suivi scientifique par placettes permanentes des communautés végétales. Le suivi d'un réseau de placettes permanentes au sein d'exploitations agricoles permettrait d'observer les variations en termes notamment de composition floristique et de structure des cortèges en fonction de l'évolution des pratiques agro-pastorales.
- Ces communautés végétales ont été très peu étudiées dans le Sud-Ouest de la France. Une étude régionale permettrait de mieux caractériser ces végétations pionnières.

De gauche à droite :

Euphorbe fluette, Scille d'automne (après floraison), Orpin blanc, Petite luzerne et Guimauve hérissée

